

Tableau récapitulatif des décisions d'attribution de plans de chasse individuels pour le Cerf Campagne 2021/2022

Dans le cadre des pouvoirs qui lui sont conférés par les articles L. 425 – 6 à L. 425 – 13 et R. 425 – 1 – 1 à R. 425 – 17 du code de l'environnement, le président de la fédération départementale des chasseurs de l'Ardèche a pris les décisions individuelles d'attribution de plan de chasse suivantes :

Numéro de la décision	Unité de gestion	Matricule	Demandeur	Commune(s) du territoire de chasse concerné	Espèce	Catégorie	Attribution minimale	Attribution maximale
2021-22PC - 07071AC I 02	06A (26)	07071AC	ACCA COUCOURON	COUCOURON	Cerf	CEJ	0	1
2021-22PC - 07232AC I 02	08A (24)	07232AC	ACCA SAINT ETIENNE DE LUGDARES	SAINT ETIENNE DE LUGDARES	Cerf	CEJ	0	1
2021-22PC - 07262AC I 02	08A (24)	07262AC	ACCA SAINT LAURENT LES BAINS	SAINT-LAURENT-LES-BAINS-LAVAL-D'AURELLE	Cerf	CEJ	0	2